

# Le dispositif d'autopartage « Ma chère auto » débarque dans le Grésivaudan !

**C'est une première dans le Grésivaudan et ça devrait faire des émules ! Vous connaissez certainement l'autopartage, ce système de réservation et d'utilisation d'un véhicule mis en partage par la coopérative Citiz sur notre territoire. Vous pouvez désormais céder ou louer votre voiture à Citiz pour la partager avec d'autres conducteurs. Cette solution économique, simple et pratique est en place sur la commune de Villard-Bonnot.**

Depuis décembre dernier, une Twingo citadine, 2 portes et 4 places, est ainsi stationnée à Villard-Bonnot à proximité immédiate de l'Espace Aragon, cinéma et salle culturelle gérés par Le Grésivaudan. La communauté de communes travaille étroitement avec Citiz depuis plusieurs années pour développer une offre de véhicules en libre-service sur son territoire, pour une solution alternative à la voiture individuelle. Depuis 2 ans, Citiz propose le service « Ma Chère Auto » permettant à tous les propriétaires d'une voiture qui l'utilisent peu, de la mettre en partage. Explications.

#### **Qui peut partager son véhicule ?**

Tout particulier ou entreprise dont le véhicule a moins de 5 ans et moins de 70 000 km. La location de votre auto à Citiz vous permet de rester propriétaire de votre véhicule tout en bénéficiant de nombreux avantages. Equipé d'un système embarqué, votre voiture sera intégrée à la flotte de véhicules partagés et mis en libre-service. Un emplacement réservé en voirie lui sera dédié afin que tous les adhérents au service puissent l'utiliser.

#### **Pourquoi se lancer dans l'aventure ?**

**Pour faire des économies :** Citiz s'occupe de l'entretien, de l'assurance et du carburant de votre véhicule. Lorsque vous l'utilisez, vous payez uniquement le carburant lié à votre trajet. Lorsque votre véhicule est utilisé par un autre conducteur, vous recevez une participation financière. Une opération gagnant/gagnant !

**Pour une mobilité plus pratique :** l'autopartage change votre rapport à la voiture en vous amenant à adopter les transports en commun ou des modes de déplacements actifs comme la marche et le vélo. L'autopartage vient compléter vos besoins ponctuels en voiture. Le service est ouvert aux jeunes conducteurs.

**Pour être plus écologique et citoyen :** une voiture est à l'arrêt 95% du temps. La partager c'est rendre service à d'autres conducteurs et participer à limiter les embouteillages et la pollution atmosphérique. 1 Citiz remplace 9 voitures individuelles !

**En plus de ce véhicule "ma Chère auto" à Villard-Bonnot, 3 voitures Citiz sont en autopartage dans le Grésivaudan : une à Crolles (rond-point Belle étoile), une en gare de Pontcharra et une autre place Robert Schumann sur la commune de Montbonnot. En Isère, plus de 150 véhicules sont à votre disposition.**

+ d'infos :

[www.alpes-loire.citiz.coop](http://www.alpes-loire.citiz.coop)

[www.le-gresivaudan.fr/voitureautrement](http://www.le-gresivaudan.fr/voitureautrement)



Contact presse

**Nacima Yakouben** - Direction de la communication - Le Grésivaudan

Tél. : 04 76 90 92 30 - [nyakouben@le-gresivaudan.fr](mailto:nyakouben@le-gresivaudan.fr)